

Arrêté relatif à la proclamation des résultats pour l'élection des représentants des personnels au conseil de composante de l'Université de Rouen Normandie

Scrutins du 03 décembre 2024

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 à L712-6, L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu la circulaire en date de 11 octobre 2024 relative à l'organisation des élections des représentants des personnels dans les conseils de composante de l'université (IAE, IUT d'Evreux, UFR LSH, UFR Santé, UFR ST, UFR STAPS) le mardi 03 décembre 2024 4 ;

Vu l'arrêté en date du 28 novembre 2024 relatif à la composition du bureau de vote dans le cadre de l'organisation des élections des représentants des personnels et des étudiants au conseil de composante de l'IAE de l'Université de Rouen Normandie ;

Vu les procès-verbaux des scrutins auxquels il a été procédé le 03 décembre 2024.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE ARRETE

Article 1^{er} : Sont proclamés élus au conseil de l'IAE de l'Université de Rouen Normandie au titre du collège A :

Liste : « Pour une dynamique collective au service de la pédagogie, de la recherche et des organisations » :

- CLERET Baptiste
- ZOUAGHI Sondès
- PRAQUIN Nicolas
- CHERIF Emna

Article 2 : Sont proclamés élus au conseil de l'IAE de l'Université de Rouen Normandie au titre du collège B :

Liste : « Pour une dynamique collective au service de la pédagogie, de la recherche et des organisations » :

- LEMARIE-QUILLERIER Séverine
- BOUCAUD Lucas
- BRAVO REBOLLEDO Mercedes
- BAH Thierno

Article 3 : Sont proclamés élus au conseil de l'IAE de l'Université de Rouen Normandie au titre du collège C :

A titre individuel :

- BLANQUET Charlotte

Article 4 : La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Le présent arrêté sera transmis à Madame la rectrice de la région académique Normandie, chancelière des universités.

Mont-Saint-Aignan, le 06 décembre 2024

Le président de l'université de Rouen Normandie,



Laurent YON

ANNEXE

COLLEGE A

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	6
Nombre de bulletins dans l'urne	4
Nombre de suffrages exprimés	4
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	4

Ont obtenu :

La liste « **Pour une dynamique collective au service de la pédagogie, de la recherche et des organisations** » :

4 voix soit 4 sièges

COLLEGE B

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	16
Nombre de bulletins dans l'urne	11
Nombre de suffrages exprimés	11
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	4

Ont obtenu :

La liste « **Pour une dynamique collective au service de la pédagogie, de la recherche et des organisations** » :

11 voix soit 4 sièges

COLLEGE PERSONNELS BIATSS

Nombre d'électeurs sur la liste électorale	9
Nombre de bulletins dans l'urne	7
Nombre de suffrages exprimés	7
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de sièges à pourvoir	1

Ont obtenu :

La candidature individuelle de BLANQUET Charlotte :

7 voix soit 1 siège

Mont-Saint-Aignan, le 06 décembre 2024

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,



Laurent YON